



## Moutons tués par chiens

Par **solene40**, le **01/01/2020** à **07:48**

Bonjour

J'avais 5 moutons depuis des années. Début octobre 2019, 3 se sont fait tués par 2 huskies qui nous avons pris sur le fait.

La mairie est venu les chercher, les a emmener chez le vétérinaire ce qui nous a permis de retrouver le propriétaire.

Il est venu récupérer ses chiens et constater les degats, nous a dédommagé et s'est engagé à prendre des mesures piur que cela ne se reproduise plus.

Début décembre, j'achète 3 nouveaux moutons.

Le 16 décembre les chiens reviennent, en ont tué 2 et arraché l'oreille d'une 3ieme C'est moi qui les ai arrêter et les ai fait fuir.

Le propriétaire nous a à nouveau dédommagé.

J'ai écrit à la mairie, à la SPA fait une main courante à la gendarmerie.

Tout le monde se renvoie la balle et me dit "que voulez vous qu'on y fasse".

Je ne dors plus à l'idée qu'ils reviennent. Ils ont tués d'autres animaux ailleurs (chat, canards dans un élevage...)

Que puis je faire ? Je ne veux absolument pas d'argent, juste être certaine que ces chiens ne puissent plus faire de mal.

Merci

Par **Visiteur**, le **01/01/2020** à **15:18**

Bonjour . Mon époux étant au cionseil municipal, je vous confirme que vous pouvez insister fortement auprès du Maire.. LIEN

<https://www.amf.asso.fr/m/document/document.php?id=8240>

Par **youris**, le **01/01/2020** à **15:27**

bonjour,

au lieu de faire une main courante à la gendarmerie, vous devriez déposer une plainte contre le propriétaire des chiens.

le maire de votre commune a un rôle à jouer dans cette affaire qui le concerne, même si les maires préfèrent de prendre des arrêtés sur des sujets dont ils n'ont pas ou plus la compétence juridique comme les compteurs linky.

salutations

Par **solene40**, le **02/01/2020** à **06:15**

Merci beaucoup à vous 2. Le lien envoyé est particulièrement intéressant et va m'être très utile pour faire "pressions" sur la commune.

J'ai voulu déposer plainte mais le gendarme m'a dit que pour 5 moutons "d'agrément" (je ne suis pas agricultrice/éleveuse) , ça serait classé sans suite par le procureur

Par contre je m'interroge à l'idée d'envoyer un courrier au procureur et au préfet pour les informer de ces "massacres"!